

VILLE DE THORIGNY-SUR-MARNE

Le Conseil Municipal réuni le jeudi 24 septembre 2020, sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, a :

- Elu les suppléants au sein du syndicat mixte de la base de Jablines
- Remboursé les frais de location de la salle des Samoreaux
- Remboursé les frais de kinésithérapie
- Exonéré les droits de places pour les commerçants du marché et les terrasses.
- Créé des postes
- Approuvé les ratios d'avancement de grades
- Fixé les indemnités forfaitaires de déplacement
- Demandé une subvention auprès du Département

LA SEANCE EST LEVEE A 21H59.